Prêt d'honneur Croissance



PUBLIC CONCERNÉ

- Toutes les entreprises implantées en Ile-de-France
- Agée de moins de 7 ans
- Ayant un projet de croissance (investissements, développement commercial, croissance externe, diversification, nouveau marché, développement à l'international, ...)
- Profitable disposant d'au moins un bilan d'activité
- Créant des emplois à court et moyen terme (3 ans)
- Le prêt d'honneur croissance bénéficie de la mise en place d'une garantie BPI France

CARACTÉRISTIQUES

- Prêt personnel à 0% d'un montant maximum de 75 000€
- Associé à un prêt bancaire
- Sans demande de garantie sur les biens personnels
- Remboursable jusqu'au 60 mois incluant la possibilité d'un différé de remboursement jusqu'à 6 mois
- Etre accompagné pour le montage du dossier par une chambre consulaire



Mme Vanessa DELESDERRIER – France Scellés à Bailly-Romainvilliers

MOTIFS DE DÉVELOPPEMENT

- Création d'emplois liés à une augmentation de l'activité
- Amélioration de la structure financière (augmentation du capital, renforcement des fonds propres en compte courant d'associés) hors entreprises en difficulté
- Acquisition d'un nouvel outil de production ou modernisation de l'existant (investissement en matériel)
- Décalage de la trésorerie lié à l'obtention d'un nouveau marché (accroissement de l'activité)
- Dépôt de brevet

